

Dessin / dessin et moyens d'expression

C1B3-02 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 3^e Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 8 h / semaine (240 h / an). Sauf les Options de
Publicité : 4 h / semaine (120 h / an) ; et de
Vidéographie : 6 h / semaine (180 h / an)

Crédit : 16, sauf pour les Options de Publicité : 8 ; et de
Vidéographie : 10

Pondération : 8, sauf pour les Options de Publicité : 4 ; et de
Vidéographie : 6

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie
Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des
Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Benoît Félix, benoit.felix@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Les étudiants expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique socio-politique, etc. ;

- ils ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en dessin à un haut niveau de formation

basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;

- ils mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et à développer, en dessin une réflexion et des propositions artistiques ;
- collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions sociétales artistiques et éthiques ;
- ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- attitude non figée par rapport aux outils et techniques acquis. Tout dessin sera l'enjeu potentiel d'une réinvention de ces outils ;
- attitude ouverte à ce qui se produira d'inattendu au cours du travail. Capacité de faire d'un dessin une relation avec les surprises et rencontres dont le travail se fera le lieu. Prise en compte de l'étudiant, par delà la virtuosité technique, de la dimension poétique d'un événement visuel ;
- capacité à questionner le dessin dans sa relation aux nouvelles technologies de l'image, à faire dialoguer le dessin avec le contexte actuel de production des images, et à questionner la spécificité de la démarche du dessin aujourd'hui ;
- développement d'un regard analytique et critique de l'étudiant par rapport aux images et à ses héritages iconographiques propres. Capacité à remettre en jeu ces derniers en les confrontant à des pratiques contemporaines du dessin et de l'image en général, ainsi qu'aux productions iconographiques issues de l'histoire de l'art ;
- capacité à penser la relation d'une image à l'espace en général et au corps ;
- capacité à penser et à intervenir sur une image à partir des paramètres constitutifs qu'on en aura isolés. (Fonction du cadre ou d'un bord / Champs - hors champs / Rythme / Support réel - profondeur virtuelle / Fond - forme / Figuration - dissemblance / Enoncé - énonciation / Questions autour des propriétés de l'image dans sa relation à la signification / Image et mémoire l'image

réminiscente / Séries (répétitions et différences) / Présence – absence / vide – plein...);

- la recherche par l'étudiant de ses moyens techniques et poétiques propres dans son effort d'approcher et de traduire la réalité de ce qu'il voit, perçoit et conçoit sera la visée globale du cours de dessin. Envisagé comme un laboratoire, ce cours permettra à l'étudiant de reprendre, hors du cadre de son option, sur un mode expérimental, et de manière à pouvoir nourrir en retour le travail spécifique qu'il développe dans l'option dans laquelle il est inscrit la question des enjeux de l'image et de la représentation en général ;
- au terme de la 3^e année de Bachelier, l'étudiant aura mis en place, à partir des moyens premiers du dessin, les bases d'une relation questionnante à l'égard de l'image ;
- il sera arrivé à une première étape conséquente dans l'élaboration de ses moyens techniques et poétiques propres lui permettant d'interroger la réalité de ce qu'il voit, perçoit et conçoit ;
- les bases d'une recherche à approfondir en Master auront été posées.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Activités d'apprentissage

- travail de recherche en atelier (ou hors atelier), avec les techniques du dessin et toutes techniques de traçage en général à partir de thèmes de réflexion concernant le dessin et l'image donnés aux étudiants au cours de l'année ;
- disponibilité d'un modèle vivant un cours sur deux par semaine pour les étudiants qui souhaitent poursuivre ce travail amorcé en 1^{re} et 2^e Bachelier.

Méthode pédagogique

- la singularité de l'étudiant est le point de départ. Le cours de dessin est un laboratoire de mise en jeu du dessin hors du cadre strict des options dans lesquelles les étudiants sont inscrits, pouvant servir de recherches parallèles, et constituant un espace d'interrogation de l'image au sens large ;
- différents angles de questionnement de l'image à travers le média du dessin sont proposés aux étudiants comme voies d'amorce de leur travail, ce, à différents moments de l'année, ou au cas par cas en fonction du développement du travail de tel ou tel étudiant ;

- le suivi du travail est individuel et personnalisé tout au long de l'année, les professeurs et les assistants questionnent et nourrissent le travail de l'étudiant au fur et à mesure de l'avancée de celui-ci, l'aidant à dégager les questions et enjeux qui s'y manifestent ;
- des discussions et débats collectifs sont organisés autour des travaux lors de présentations où les étudiants sont amenés à trouver les modes d'exposition de leur travail les plus adéquats. Ces moments sont pour l'étudiant l'occasion de pousser la logique de son travail jusqu'au point où il est donné au spectateur. (L'étudiant sera amené par 2 fois au minimum (lors d'évaluations) à mettre en jeu son travail en situation d'exposition) ;
- références (artistes, techniques, œuvres, lectures de textes) apportées tout au long de l'année en fonction des pistes développées par les étudiants, ou de manière systématique ;
- modèle vivant disponible un cours sur deux pour les étudiants qui le souhaitent.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux durant toute l'année par le dialogue avec les enseignants et évaluation fin du 1^{er} quadrimestre et du 2^e quadrimestre devant un jury composé de membres du personnel enseignant de l'établissement.

Critères d'évaluation

- cohérence de la démarche globale ;
- intelligence dans la manière de tirer parti des ressources visuelles mises en jeu (non gratuité des propositions) ;
- qualités dans la manière dont l'étudiant tire parti des découvertes faites dans tel travail, et façon qu'il a de remettre en jeu celle-ci dans les propositions qui suivent ;
- engagement ;
- recul pris et relation critique développée par l'étudiant avec son travail par rapport aux esthétiques commerciales normatives héritées ;
- ouverture de l'étudiant par son travail à des champs de l'image et de la culture non encore pris en compte par lui. Qualité éventuelle du regard que le travail de l'étudiant lui aura fait ouvrir sur le monde et les logiques d'image et de représentation ;
- appropriation de sa recherche par l'étudiant (relation non scolaire à la production) ;

- soin apporté à la question de ce qu'est l'œuvre dans le contexte où elle est donnée au public.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'Unité d'Enseignement (UE) : *Discipline / atelier*, 3^e Bloc (C1B3-01).